

Examen

Gymnastique féminine - Circulaire

Examen juge J1

Besançon

Samedi 31 mai 2025 matin

Organisateur	Comité Interdépartemental Doubs-Haute Saône–Territoire de Belfort – Commission départementale Gymnastique féminine
Lieu	Centre diocésain – 20 rue Mégevand – 25041 Besançon Cedex - Accès
Horaires	Accueil : 8h30 Début : 8h45 Fin : 12h00
Public concerné	<p><i>Pré-requis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir une carte JUGE EN FORMATION • être licencié • avoir suivi la formation / recyclage de l'année en cours • avoir jugé des compétitions en tant que juge à blanc ou non
Contenu	<p>8h45-10h15 : retour sur les premières expériences de jugement : éclaircissement des questionnements apparus par un retour à la théorie – explicitation du déroulé de l'examen</p> <p>10h30-12h00 : test de connaissances écrit qui porte sur le programme fédéral en cours des imposés jeunes et aînées du 1^{er} au 5^e degré.</p> <p>Il consiste en un questionnaire en plusieurs parties : généralités et 2, 3 ou 4 agrès au choix du candidat - majoritairement sous forme de QCM auquel le candidat répond à l'aide de son programme fédéral (de l'année pour les barres)</p>
Amener	De quoi prendre des notes, licence, carnet de juge et le <u>programme fédéral de la saison en cours</u> .
Contacts le jour de l'examen	Isabelle Girardin : 06 47 10 79 77
Inscription	<p>Date limite d'inscription : 23/05/2025</p> <p>Date limite de retour de l'autorisation parentale (si non déjà fournie pour la saison) : 23/05/2025</p> <p>Nombre minimum de stagiaires : 1</p> <p>Nombre MAXIMUM de stagiaires (capacité de la salle) : 40</p> <p>Inscription directement sur le site internet (zone instance)*</p>
LE RÈGLEMENT	<p>Coût : 10 €</p> <p>À régler uniquement par virement : Le RIB est disponible sur l'accusé de réception de demande d'inscription. Code à indiquer avec le virement : Juges J1 Besançon 31/05/2025</p>
Autorisation parentale	<p>Obligatoire pour la saison concernée (à fournir une seule fois)</p> <p>Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs.</p> <p>Elle est accessible pré-remplie lors de l'inscription depuis l'instance internet des associations.</p> <p>Formulaire vierge</p>
<p>*Pour toute inscription par internet, un accusé de réception est renvoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association)</p> <p>*Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet.</p> <p>Le stage terminé, après vérification des présences, les attestations et les factures sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.</p>	